

Les PPP Un outil... rien de plus!

33^e Congrès de l'ASDEQ

Mathieu LABERGE, M.Sc.
Économiste



*Institut
économique
de Montréal*

Des idées pour enrichir le Québec

Plan de la présentation

- Introduction;
- Conditions en trois temps;
 - Légitimité et transparence;
 - Cadre institutionnel;
 - Viabilité commerciale.
- Conclusion et proposition pour le Québec.

Les PPP: un outil

- Les causes du rejet des PPP au Québec;
 - Le « vieux fond catholique »?
 - L'État comme vecteur de développement?
 - L'équilibre de la satisfaction des services publics?
- Progression de l'ouverture face aux PPP;
 - 69 % en 2007;
 - Nette progression par rapport à 2005.

Légitimité et transparence

- L'engagement clair et inconditionnel des acteurs politiques;
- La démarche de délégation doit être légitime et transparente et ses bénéfices attendus doivent être largement communiqués;
- Les règles de transition pour les employés du secteur publics doivent être claires et connues.

Légitimité et transparence

Échecs:

- Hongrie (1991-2008)
- Wijkertunnel (Pays-Bas)
- Sydney Harbour Tunnel



Succès:

- M6 (Royaume-Uni)
- Pont Vasco de Gama



Légitimité et transparence

Au Québec:

- Politique-cadre sur les PPP depuis 2004:
 - Maximisation de la valeur ajoutée des fonds publics;
 - Prévoit les conditions pour les employés du secteur public.
- Courbe d'apprentissage des partenaires:
 - Économies anticipées pas nécessairement immédiates;
 - Joueurs internationaux dans les consortiums privés.

Cadre institutionnel

- Une évaluation rigoureuse et indépendante des différents modes de réalisation;
- Un suivi et un contrôle adéquat des résultats et des ententes;
- Des objectifs clairement définis et stables dans le temps, notamment en matière de qualité et de quantité des services attendus.

Cadre institutionnel



Échecs:

- Wijkertunnel (Pays-Bas)
- Sydney Harbour Tunnel
- M1 et M5 (Hongrie)
- Pologne

Succès:

- Cross-Israël Highway
- Pont de la Confédération*

Cadre institutionnel

Au Québec:

- Agence des PPP: rôles actif et rôles passifs
 - Soumise aux enquêtes du vérificateur général.
- Politique-cadre: définit les responsabilités
- Guide d'élaboration du dossier d'affaire:
 - Comparateur public;
 - Indicateurs précis, mesurables, vérifiables?
 - Étalonnage?

Viabilité commerciale

- Présence d'un nombre suffisant de partenaires privés;
- Conception originale de l'entente de partenariat;
- Partage des risques selon la capacité des partenaires à les assumer le plus efficacement;
- Rémunération suffisante des risques assumés par le partenaire privé.

Viabilité commerciale

Exemple: CCT britanniques (municipal):

- Minimum trois entreprises en lice plus le service en régie;
- Publicité dans un journal local et un journal économique.

Entente contractuelle:

- Partage du risque;
- Conditions de renégociation.

Conclusion

- Bénéfices potentiellement importants:
 - Royaume-Uni: 22 % des projets en PPP ont été réalisés en retard contre 73 % en mode conventionnel;
 - Traitement de l'eau: économies de 20 à 40 %;
 - Routes au États-Unis: économies de 25 %.
- Pas un seul facteur d'échec;
- Le Québec semble sur la bonne voie quand aux conditions de réussite.

Une proposition pour le Québec

- Investissements de 12 milliards \$ de 2008 à 2012 dans les infrastructures routières;
- Besoin de financement et nombre de chantiers importants;
- Réfections en PPP et financement par péage.



Contacts

mlaberge@iedm.org

<http://www.iedm.org>

